

nautiques, il fallait aussi des eaux assez abondantes pour l'alimenter ; mais il a suffi à Artaud de constater l'existence de deux canaux qui devaient recueillir les eaux de sources inconnues.

Quelques années plus tard, une portion d'aqueduc ayant été découverte dans la rue du Commerce, il fut assez naturel de rattacher cette conduite d'eau à la naumachie.

Artaud, très-confiant dans l'apport des eaux amenées dans le bassin par ses deux canaux, crut devoir attribuer à cet aqueduc la fonction de dégorgoir de la naumachie dans le Rhône, supposition peu admissible à raison du peu de frais à faire pour en établir un aboutissant à la Saône, beaucoup plus voisine, et que la disposition des lieux indiquait naturellement. Plus tard, il revint de cette opinion, et, dans son ouvrage sur Lyon souterrain, il en parle comme d'une construction devant alimenter le bassin de la naumachie.

Cette voie souterraine, déjà connue du temps du P. Mennestrier, a été citée par Cochard, à une époque plus rapprochée de nous. Ce que nous en dit M. Flacheron semble nous prouver que cet aqueduc, qu'il considère comme un cloaque, est tout à fait étranger à la naumachie. Voici le résumé de l'opinion qu'il exprime à ce sujet, dans son Mémoire sur les anciens aqueducs de Lyon.

Il fait observer que ce souterrain était très-peu au-dessous de l'ancien sol. Il l'a examiné dans une étendue de 18 mètres, lorsqu'on a construit, dans la rue du Commerce, la maison portant le n° 19, et, d'après son travail de nivellement, ce grand canal n'a aucune espèce de connexion avec la naumachie du Jardin-des-Plantes, puisqu'il ne pouvait ni lui amener les eaux, ni lui servir de dégorgoir, et qu'il ne saurait être considéré comme un réservoir qui a pu alimenter le bassin destiné aux jeux nautiques ; puis, il conclut en disant : « Je crois plutôt reconnaître un de ces